



# Bulletin d'Informations Municipales

Bulletin d'informations de la Municipalité de Bize-Minervois - [www.bizeminervois.fr](http://www.bizeminervois.fr)

Responsable de la publication : Alain Fabre - Téléphone mairie : 04 68 46 10 29

N°130

septembre 2016

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 26 septembre 2016,  
principales décisions prises:*

### DÉCISIONS MODIFICATIVES AU BUDGET PRINCIPAL

**DE LA COMMUNE:** La section investissement a été abondée des sommes suivantes pour réalisation de travaux :

- 20000€ pour l'aménagement de la partie urbaine supérieure du ruisseau des Touleyres. Cette dépense comprend la participation de 9000€ qui sera récupérée par la commune sur un riverain bénéficiaire d'une partie de cet aménagement.

- 5400€ pour la démolition de l'ancienne station d'épuration à proximité du stade.

### CRÉATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL:

Compte tenu de son niveau de compétences et de responsabilités, Florent Volle, agent de maîtrise, responsable des services techniques, verra son poste reclassé en celui de technicien territorial, grade qu'il a obtenu après avoir été reçu à un concours en juillet 2016.

**ÉCLAIRAGE DU PONT:** Une subvention est demandée au Syndicat audois d'énergies (SYADEN) pour le remplacement de l'éclairage du pont et de ses accès. Coût prévisionnel : 9700€, subvention possible de 60%. Les candélabres actuels sont attaqués à la base par la rouille et l'un d'eux est tombé dans la rivière.

**"UN FRUIT POUR LA RÉCRÉ":** De même que les années précédentes, la convention avec le Grand Narbonne pour l'adhésion à l'opération européenne "Un Fruit pour la Récré", est renouvelée pour l'année scolaire 2016-2017. Cette année la Chambre d'agriculture de l'Aude est un des partenaires de l'opération dans l'objectif de proposer davantage de fruits et légumes locaux. Le nouveau fournisseur sera un grossiste en fruits et légumes de Narbonne.

La commune paie les produits livrés soit environ 1000€, dont 75% seront remboursés par l'Europe.

L'opération a pour objet de lutter contre l'obésité infantile par des pratiques alimentaires et une sensibilisation à ce problème. La distribution aux élèves a lieu tous les mercredis.

### DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION

**DE RADARS PÉDAGOGIQUES:** Chaque année l'État reverse aux Conseil départementaux une partie du produit des amendes en matière de sécurité routière. Les fonds sont destinés à des opérations visant à l'amélioration de la sécurité routière. Afin d'installer trois radars pédagogiques (panneaux indiquant la vitesse à laquelle roulent les véhicules) en principe dans le secteur des trois entrées du village, une subvention de 75% est demandée au Département sur le coût prévisionnel de 11 000€HT de l'opération.

## VOEUX DU MAIRE

Le maire Alain Fabre entouré de son Conseil municipal, présentera ses vœux à la population le **samedi 7 janvier 2017 à 11h à la salle des fêtes.**

Tous les Bizoises et Bizois sont cordialement invités à cette rencontre qui sera clôturée par un buffet convivial.

**ACQUISITION DE TERRAIN:** Le Conseil municipal a décidé l'achat du terrain Foliot-Verdié, de 8000 m<sup>2</sup>, situé derrière la salle des fêtes. À la suite de contacts avec l'Établissement public foncier Languedoc-Roussillon (EPF LR), afin de soulager le budget communal pendant plusieurs années une convention de portage sera conclue avec l'EPF LR, qui achètera le terrain et le revendra à la commune, sur sa demande, au même prix, au plus tard dans sept ans.

## Accidents, malaises, catastrophes... Et vous, que feriez-vous ?

Dans le cadre de la campagne de Grande cause nationale 2016 «Adoptons les comportements qui sauvent», les Sapeurs-pompiers, la Croix-Rouge et la Protection civile organisent le **12 novembre** prochain des sessions de proximité, gratuites et ouvertes à tous, pour initier le plus grand nombre aux gestes qui sauvent, afin d'anticiper et d'éviter les risques au quotidien comme en situation de crise et de faire les gestes qui sauvent. Chacun est le premier maillon de la chaîne de secours !

[www.comportementsquisauvent.fr](http://www.comportementsquisauvent.fr) - rubrique 'je me forme'

**Les sapeurs-pompiers de Bize organiseront ce jour-là, de 9h à midi, sur la Promenade ou en cas de mauvais temps à la caserne, des démonstrations de premiers secours.**

## Qu'es aquò ?

La sculpture installée devant la porte Saint-Michel suscite bien des curiosités. Une vingtaine de ces totems, œuvre d'un artiste leucatois, a été érigée à l'initiative du Grand Narbonne pour promouvoir les sites patrimoniaux remarquables, dont notre commune, pour la qualité de ses espaces naturels et de sa riche histoire.

L'artiste s'est inspiré de la cartographie originale de la Narbonnaise avec son littoral découpé de lidos et lagunes. Comme devant toute œuvre d'art, chaque observateur peut cependant laisser libre cours à son imagination.

[www.visit-lanarbonnaise.com](http://www.visit-lanarbonnaise.com)



## Suites de l'incendie du 13 juillet

**RAPPEL** : L'incendie du 13 juillet a ravagé 131 hectares sur la commune de Bize. Certaines parcelles brûlées étaient arborées, essentiellement en pins d'Alep. Afin de favoriser la remise en état du paysage, le nettoyage des parcelles atteintes et la reconquête naturelle des boisements, la municipalité est en contact avec des exploitants forestiers qui pourraient se charger d'enlever gratuitement les arbres brûlés.

Un appel aux propriétaires des parcelles concernées à se faire connaître, a été fait dans le précédent BIM (n°129).

Le recensement des parcelles touchées est terminé. Tous les propriétaires concernés vont être joint par courrier. Une fiche annexée autorisant la commune à effectuer les travaux de nettoyage sera à retourner à la mairie le plus rapidement possible. En cas d'absence de réponse dans un délai d'un mois, la demande sera réputée acceptée par le propriétaire, déléguant ainsi à la commune son obligation de mise en sécurité des parcelles brûlées.

M. le Maire, le Conseil municipal  
M. le Président de l'association des Anciens combattants ont le plaisir de vous convier à la cérémonie commémorative de l'**Armistice du 11-Novembre 1918**  
11h, départ de La Promenade - 11h15, dépôt de gerbe, au Monument aux Morts, place des Anciens combattants.  
À l'issue de la cérémonie, un apéritif du souvenir sera servi à la salle des fêtes

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

**Élections présidentielles 2017** : le premier tour est fixé au dimanche 23 avril 2017, le second tour au dimanche 7 mai.

**Élections législatives de 2017** : le premier tour est fixé au dimanche 11 juin 2017, le second tour au dimanche 18 juin.

**L'inscription sur la liste électorale** de la commune est indispensable pour pouvoir voter. Les nouvelles demandes d'inscription pour l'année 2017 sont à effectuer à la mairie jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les français majeurs, ou qui auront 18 ans avant le 1<sup>er</sup> mars 2017, peuvent se faire inscrire sur la liste s'ils ne le sont pas déjà. Pour les électeurs déjà inscrits, tout changement d'adresse récent doit être signalé en mairie.

Les demandeurs doivent se présenter au secrétariat de la mairie munis de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. De nouvelles cartes d'électeur seront envoyées à domicile à tous les électeurs au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

**Élections dites «primaires»** : la gendarmerie signale qu'elle ne délivre pas de procuration pour participer aux "primaires" que peuvent organiser les partis politiques.

## TRAVAUX À CABEZAC

Cet été, on a pu remarquer d'importants travaux de terrassement aux environs du hameau de Cabezac, au lieu dit «Les Plo - Roquecourbe». Il s'agit de l'aménagement de bassins d'évaporation effectués par la coopérative oléicole l'Oulibo pour ses rejets issus de la préparation des olives de confiserie. Les travaux ayant mis à jour un cimetière du Haut Moyen Âge de plusieurs centaines de sépultures, les services de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ont fait effectuer une opération de fouilles préventives, avant d'autoriser l'Oulibo à construire ses bassins d'évaporation au-dessus du site.

## DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Des sacs poubelle fournis par le Grand Narbonne sont distribués gratuitement aux habitants au secrétariat de la mairie de Bize (seconde distribution 2016).

Heures d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30.

On peut également obtenir gratuitement de petits sacs dits "Toutounet" destinés à ramasser les déjections de vos amis les chiens.

## Des ampoules LED gratuites

Dans le cadre de la loi de transition énergétique, il est recommandé d'utiliser des ampoules LED beaucoup moins gourmandes en énergie.

Depuis janvier 2016, chacun peut bénéficier d'une subvention, calculée en fonction de son revenu, qui peut atteindre 100% du coût de remplacement des ampoules par 10 ampoules LED.

Voir conditions et démarches sur le site : [mesampoulesgratuites.fr](http://mesampoulesgratuites.fr)

## GESTION DES CRUES

Afin de les alerter par téléphone, en cas de crue de la Cesse, les habitants ayant leur domicile dans les zones soumises aux risques d'inondations forts ou modérés, sont invités, s'ils le souhaitent, à communiquer au secrétariat de mairie leurs numéros de téléphone fixe et mobile.

Rues soumises aux risques d'inondation :

- Risque fort : rue Cauquière, la Promenade, place aux Herbes, rue des Remparts, rue de la Manufacture, place de la Paille, rue de l'Église, place Pélofi.
- Risque modéré : avenue de la Gare, route d'Agel, rue Vendémiaire, rue de la Beurado, impasse du Jeu du Mail (impasse des Près), rue des Près, avenue de l'Hôtel de Ville,

Téléphone de la mairie : 04 68 46 10 29

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les personnes qui remarquent un éclairage public éteint ou défectueux (pylône, candélabre...) sont invités à le signaler en mairie : 04 68 46 10 29

## LITIGES EAU OU ASSAINISSEMENT LA MÉDIATION DE L'EAU

La Médiation de l'eau a pour objet de favoriser le règlement amiable des litiges entre les consommateurs et leur services d'eau ou d'assainissement en leur proposant un recours gratuit au médiateur de l'eau.

Contact : Médiation de l'eau - BP 40463 - 75366 Paris cedex 08  
ou : [www.mediation-eau.fr](http://www.mediation-eau.fr)

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BIZE

La bibliothèque de prêts gratuits, 10 rue Amiral Narbonne, est ouverte au public de 16h à 18h les lundis, mercredis, jeudis et de 10h à 12h les vendredis. Une nouvelle bénévole, madame Tina Pech, animera un Cercle de lecture qui se réunira une fois par mois, tous les premiers jeudis du mois, de 14h30 à 16h. Un Cercle de lecture est une rencontre entre lecteurs désireux de partager leurs goûts, leurs critiques, leurs opinions sur des livres de leur choix. Il suscite l'envie de lire, de découvrir un auteur... C'est une activité gratuite, conviviale, ouverte à tous. La bibliothèque fonctionne grâce au dévouement d'une équipe de bénévoles : M. Buscail, C. Camelot, M-J. Donjon et T. Pech.